

Visite du quartier prioritaire des Feugrais

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRU) du quartier "Art – Fleurs – Feugrais" situé sur les communes de Saint-Aubin et de Cléon, une présentation des enjeux de ce programme et une visite du site était effectuée par le Président de l'ANRU, M. Puppony, et la nouvelle Sous-Préfète, Mme Bouty-Triquet, accompagnés des services préfectoraux et des élus locaux.

Les municipalités de Saint-Aubin et de Cléon ont engagé conjointement le travail sur la

transformation de ce quartier en 2007. La reconnaissance de ce quartier à titre prioritaire permet aux élus de dessiner un projet tenant compte de toutes les composantes du quartier. Plus qu'un simple réaménagement, ce "renouveau", au cœur duquel sont placés les habitants, portera sur les volets urbains, économiques, sociaux et culturels.

La rénovation et l'ouverture du quartier impactera quelque 1079 logements répartis sur les communes de Cléon et Saint-Aubin.



Plus d'informations sur ce projet de renouvellement urbain sur le site de la Ville à : www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr

Requalification urbaine des Fleurs - Feugrais

Le quartier des Fleurs et des Feugrais a été retenu au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU II) par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Il s'agit d'une étape décisive, résultat du travail mené en partenariat depuis de nombreuses années entre les communes de Cléon et de Saint-Aubin.

Le quartier des Fleurs - Feugrais fait partie des 200 quartiers prioritaires retenus au niveau national.

Les premières études inhérentes à la mise en œuvre de ce projet de requalification urbaine débiteront dès 2015.

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de développer la mixité sociale. Les quartiers des Feugrais et des Fleurs, dont 60% des logements sont situés à Cléon et 40% à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont été sélectionnés au niveau national pour en bénéficier. Cet ensemble sera restructuré pour offrir un nouvel environnement aux habitants en prenant en compte le cadre de vie, le logement et le développement économique. Ce programme a également pour but de faciliter l'accès aux services publics et aux transports en procédant à l'ouverture du quartier.

La Ville de Cléon, plus largement impactée, est en charge de coordonner ce projet. Ainsi, dès cette année, la Ville de Cléon réunira autour de la table bailleurs sociaux, habitants des quartiers concernés et élus de nos deux communes pour définir ce projet de grande ampleur afin de le soumettre, avant la fin de l'année, à l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain.

Mise en place d'un Conseil Citoyen

Les habitants des quartiers concernés sont les premiers intéressés par ce projet. Un "conseil citoyen", composé d'associations, d'acteurs locaux et d'habitants de ces quartiers, va donc être mis en place pour constituer un espace de réflexion et de débat autour des besoins des habitants et ainsi associer la population à l'ensemble des projets menés dans ces quartiers.

Le collège composé d'habitants du quartier sera déterminé par un tirage au sort. Les personnes habitant les quartiers des Fleurs et des Feugrais souhaitant s'investir dans l'avenir de leur quartier peuvent déposer leur candidature par e-mail avant le 6 mars 2015 à l'adresse : conseilcitoyen@ville-cleon.fr en indiquant leurs coordonnées précises (nom, prénom, adresse postale et e-mail).

Pour plus d'informations : www.ville-cleon.fr ou www.ville-saint-aubin-les-elbeuf.fr



Opération de Renouvellement Urbain aux

Les quartiers des Feugrais et des Fleurs feront prochainement l'objet d'une opération de renouvellement urbain coordonnée par les municipalités de Saint-Aubin et de Cléon, visant à "ouvrir" ces deux quartiers.

La mission d'étude urbaine et sociale lancée en 2007 avait pour but d'obtenir une vision large et complète de la problématique existant dans les quartiers des Feugrais et des Fleurs, situés respectivement à Saint-Aubin et Cléon. La place du quartier dans son environnement, l'aménagement de son espace urbain, sa population, ses commerces,... toute une série de points relevant des domaines urbains, démographiques et sociaux ont été étudiés pour permettre de dégager les axes d'intervention.

Les premières propositions s'orientent vers :

■ **L'ouverture sur la rue du Maréchal Leclerc (RD7).**

Il s'agit là de créer des ouvertures plus nombreuses et plus larges sur cette voie de circulation importante, tant au niveau des voiries et aménagements urbains que de la desserte par les transports en commun.

■ **La création d'un nouveau maillage du quartier**

Le but est de mieux organiser les déplacements au sein du quartier. Une voie transversale pourrait être créée au niveau de la partie nord du quartier des Fleurs ainsi qu'au niveau de la rue des Feugrais. Cette dernière offrirait une perspective sur le centre commercial et une ouverture en deux parties de l'îlot des Feugrais.



L'immeuble Dahlia, une partie des bâtiments A et C, la boulangerie et deux logements seraient touchés par le réaménagement. La requalification vise à recréer des espaces de vie moins denses et plus ouverts et à offrir des logements plus adaptés aux locataires de ces quartiers.

■ **La réorganisation des équipements publics**

Le pôle commercial pourrait être remodelé afin d'obtenir une meilleure vitrine pour les commerçants du quartier. De même, les accès des structures pour la jeunesse Le Point Virgule (Saint-Aubin) et Boby Lapointe (Cléon), seraient déplacés. Les espaces de vie (espaces publics, espaces verts, espaces de stationnements) seraient repensés pour mieux correspondre aux besoins du quartier.

Feugrais

■ La recomposition du secteur du Bois Chenu

L'allée du Bois Chenu serait transformée en rue et des logements individuels seraient construits en front de rue.

Pour compléter ce projet, les bailleurs sociaux du quartier effectueraient des travaux de rénovation sur différents immeubles, d'autres seraient détruits et remplacés par des logements neufs diversifiés : parc public / parc privé ; logements individuels / logements groupés. Au total, 471 logements seraient améliorés (façade, isolation), 43 seraient détruits et 52 reconstruits, dont une partie en dehors du quartier.

Le coût global de cette opération réparti sur les municipalités de Saint-Aubin et de Cléon et sur les bailleurs sociaux s'élèverait au total à près de 25 millions d'euros. ■



Premières esquisses du remodelage du quartier. Les nouvelles constructions apparaissent en violet.

